

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc éolien Vents de Nord Sarthe 2

De : christiansalaun

Date : 20/03/2019 22:29

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Je souhaite attirer votre attention sur un certain nombre de points montrant que ce dossier de demande d'autorisation environnementale est manifestement biaisé.

Les photomontages ne reflètent pas ce que sera le projet de parc Les Vents de Nord Sarthe 2.

Cette affirmation n'est pas un argument partial et subjectif mais se fonde sur l'expérience concrète que nous pouvons déjà tirer du parc de 5 éoliennes de René et Thoiré-sous-Contensor en activité depuis 6 mois.

Les photomontages présentés lors de l'enquête publique de 2015 pour le parc Les Vents de Nord Sarthe 1 ne correspondent absolument pas à la réalité perçue aujourd'hui par les riverains : les éoliennes sont visibles de très loin et, de près, sont visuellement plus envahissantes. (** Je tiens à votre disposition ces photomontages si vous souhaitez vous-même faire cette comparaison.*)

Certains photomontages voulant montrer la co-visibilité avec le parc Les Vents de Nord Sarthe 1, le porteur de projet a eu recours à des estimations alors que ces éoliennes sont construites depuis le mois d'octobre 2018.

Le souci d'objectivité aurait dû pousser le porteur de projet à faire les photomontages à partir de photos récentes montrant la véritable taille des éoliennes en service.

D'autre part, nous notons une volonté délibérée de fausser la réalité avec des prises de vue scandaleusement tendancieuses. Comme par exemple avec les photomontages n° 29, 04 et 03 (respectivement pages 114, 115 et 116) du volet paysager: Les

Fossés (prise de vue avec un champ de colza à hauteur d'homme),
Les Grands Ardrillers (prise de vue devant un arbre isolé),
Beauchêne (prise de vue au pied d'un talus).

Il suffit pour s'en convaincre de regarder le plan de situation en haut du photomontage montrant à chaque fois un espace dégagé à l'inverse de la photo. (*cf pièces jointes : Photomontages Fossés, Grands Ardrillers et Beauchêne*)

Enfin et surtout, nous avons constaté que certains photomontages sont manifestement fallacieux. Le cas du photomontage n° 05 - Besnarderie et Petits Ardrillers (page 16 du fichier numérique volet paysager-4) est flagrant puisqu'un agrandissement permet de faire apparaître le mât de mesure (en service en 2016) de 96 m de hauteur. Ce photomontage montre la future éolienne n° 1, dont l'implantation est prévue au même endroit que le mât de mesure, nettement plus basse que ce dernier alors que sa nacelle est censée être plus haute de 10 m (106 m). Ce qui atténue le gigantisme de cette machine. (*cf pièces jointes : Photomontage n°5, Capture écran visionneuse, Détail photomontage n°5*)

Ces erreurs et manquements renforcent notre doute concernant la fiabilité et la véracité de ces documents.

Les principaux documents consultables par la population lors de cette enquête publique ont été réalisés avant la demande d'autorisation environnementale déposée auprès de la préfecture au mois d'août 2017.

Aujourd'hui, le parc Les Vents de Nord Sarthe 1 est en production et les proches riverains se plaignent du bruit généré par le passage des pales devant les mâts des éoliennes. Alors que les cartes de l'étude acoustique réalisée à l'époque estimaient que les seuils d'émergences ne dépasseraient pas les normes et qu'il n'y aurait pas de nuisance, là aussi l'expérience concrète montre que ce n'est pas le cas.

En fonction de la distance des habitations et du sens du vent, le battement des éoliennes est fortement gênant jusqu'à plus d'1,5 km. (*cf pièce jointe : Maire Thoiré*)

L'étude acoustique pour ce nouveau projet arrive aux mêmes conclusions... avec des éoliennes presque deux fois plus puissantes (3,6 MW au lieu de 2 MW).

Nous avons un sérieux doute sur cette affirmation qui demanderait à être étayée en comparant avec des données tirées du parc existant.

Mais là aussi, le porteur de projet n'a pas pris la peine d'actualiser son étude réalisée en 2016.

Il indique que le bruit généré par le parc Les Vents de Nord Sarthe 1 va se cumuler en partie avec le futur parc Les Vents de Nord Sarthe 2 et produit à cet effet des tableaux avec des valeurs acoustiques estimées pour le parc existant. (*cf pièces jointes : Volet acoustique p63, Volet acoustique p73, Volet acoustique p116*)

L'absence de prise en compte de relevés réels renforce notre doute concernant la fiabilité de cette étude acoustique.

L'organisation d'une enquête publique a pour finalité de recueillir l'avis de la population sur un projet industriel pouvant l'impacter directement ou indirectement. Et cela sur la base de documents objectifs lui permettant d'avoir une opinion éclairée sur la question.

Les constats et remarques ci-dessus concernant les photomontages et l'étude acoustique montrent que ce n'est pas le cas.

Pour cette raison, nous vous demandons de donner un avis négatif pour cette enquête publique, à charge pour le porteur de projet, s'il le souhaite, de renouveler sa demande sur la base de documents actualisés à soumettre à une nouvelle consultation publique.

Christian Salaün
président du Collectif contre les éoliennes aux Mées et ses
environs

** Pièces jointes supplémentaires : tract appel réunion publique, article Maine
Libre, article Ouest France*

— Pièces jointes : —

01 - Photomontage Fossés.pdf	452 Ko
02 -Photomontage Grands Ardrillers.pdf	350 Ko
03 - Photomontage Beauchêne.pdf	402 Ko
04 - Photomontage n°5.pdf	411 Ko
05 - Capture écran visionneuse.pdf	311 Ko
06 -Détail photomontage n°5.pdf	239 Ko
07 - Maire Thoiré.PDF	236 Ko
08 - Volet acoustique - p63.pdf	668 Ko
09 - Volet acoustique - p73.pdf	667 Ko
10 - Volet acoustique - p116.pdf	1,9 Mo
11 - Tract.pdf	42,6 Ko
12 - Article Maine libre.pdf	77,0 Ko
13 - Article Ouest France.pdf	102 Ko